

ECH@du RESEAU



N°159 Vendredi 7 avril 2023

ÉDITO

Nous avons eu l'immense plaisir de voir le très émouvant documentaire « Le chant des vivants » de Cécile Allegra. Il faudrait d'ailleurs les nommer survivant/es de la route de l'exil et surtout de l'enfer de la Libye que l'UE continue pourtant à soutenir et couvrir. Ces personnes en demande d'asile sont accueillies une semaine dans l'abbaye de Conques, au cœur de l'Aveyron, pour un stage d'expression, danse et chant notamment. Il leur permet signifier en gestes et de mettre des mots sur leur immense souffrance. Un guitariste chansonnier en fait des chansons particulières à chacun/e et des cours de chant métamorphose ces personnes en réels interprètes que nous voyons ressusciter dans un décor de rêve. Bien sûr on pleure, on est assailli par la colère, mais on repart avec le sourire face à ce véritable enchantement de l'indicible, de la vie, de l'espoir. Et tout cela paraît tellement accessible, réalisable, généralisable que l'on aimerait en rendre le visionnement obligatoire pour tou/tes nos politiques qui imaginent une énième loi sur la migration et l'asile. Encore faudrait-il mettre entre parenthèse les calculs politiques et l'obéissance partisane. À écouter certains slogans et chansons dans les récentes manifestations, il semble que beaucoup le souhaitent. En attendant, en ces temps de Pâques, on peut au moins continuer à oeuvrer à la résurrection des (sur)vivant/es.

INFOS INTERNATIONALES

France-Espagne : expulsion illégale de personnes exilées. En Catalogne, elles essaient de passer la frontière en franchissant les Pyrénées orientales en train, à pied par la montagne, voire en empruntant le tunnel ferroviaire. Mais la police des frontières française n'hésite pas à les renvoyer côté espagnol à bord de voitures banalisées, au mépris du droit européen. Reportage à voir sur [Arte](#).

Condamnation de l'Italie par la Cour européenne des droits de l'homme pour avoir détenu dans des conditions inhumaines des citoyens étrangers à Lampedusa et pour des renvois collectifs : [Facebook](#) et <https://inlimine.asgi.it>

En Italie, un projet de loi sur l'interdiction d'utiliser des mots ou sigles en langue étrangère « dans une optique de sauvegarde de la langue italienne et de défense identitaire » : [Rfi](#).

Le Conseil de l'Europe dénonce les mauvais traitements et refoulements de personnes exilées : [Le Temps](#).

Le retour des murs en Europe ? La gestion des flux migratoires : une éternelle épine dans le pied des 27 membres de l'Union européenne, incapables depuis des années de s'entendre sur une réelle politique commune en la matière. Vidéo à voir sur [France24](#).

Les pays du sud de l'Europe réclament davantage de solidarité et dénoncent les dysfonctionnements des mécanismes existants : <https://fr.euronews.com>.

L'UE veut verser 600 millions d'euros à la Bulgarie malgré les violences policières dans le pays : [Infomigrants](#).

Le Conseil européen a renouvelé pour deux ans son soutien financier et matériel aux autorités libyennes. Dans le cadre de cet accord, l'Union européenne forme les garde-côtes libyens et leur fournit des navires dans le but d'empêcher les personnes exilées de rejoindre l'Europe : [Infomigrants](#). Le film « Le chant des vivants » évoque les conditions des personnes exilées dans ce pays - esclavage, tortures, viols... - « pire que l'enfer ! ».

Migrations et frontières : une brève histoire du passeport. À lire sur [Theconversation](#).

INFOS NATIONALES

Projet de loi « immigration/asile » :

- **La Cimade demande l'abandon pur et simple du projet de loi « asile et immigration »** : [La Cimade](#).
- **Reporté mais pas abandonné.** Après son report décidé fin mars, l'idée de plusieurs textes de propositions de loi venant des parlementaires ou de décrets a émergé, laissant craindre aux associations et à l'opposition un manque de transparence : [Mediapart](#).
- **La position du Mouvement de la Paix** : [contre le nouveau projet](#).

Loi « anti-squat » : l'assemblée s'apprête à voter sur le texte en deuxième lecture. Ce projet vise « à protéger les logements contre l'occupation illicite », à sanctionner plus durement les squatteurs et à accélérer les procédures administratives d'expulsion : [LCP](#). Les experts de l'ONU écrivent à la France leurs inquiétudes : [Le Monde](#). À lire également [Maire-info.com](#).

Expulsion illégale. Une jeune femme Ivoirienne a été expulsée le 30 mars par la Préfecture de Dordogne, alors qu'elle avait contesté cette décision devant le tribunal. Le lendemain de cette expulsion, le tribunal administratif sanctionnait la préfecture jugeant que son obligation de quitter le territoire méconnaissait le droit au respect de la vie privée et familiale de cette personne : [La Cimade](#).

Statistiques de l'INSEE : en France, des immigrés plus nombreux, aux origines plus diverses et aux trajectoires ascendantes d'une génération à l'autre. Le pays compte 7 millions d'immigrés, soit 10,3 % de la population. Leurs conditions de vie sont marquées par une pauvreté et des difficultés face à l'emploi plus importantes. Toutefois, leurs descendants connaissent une nette ascension sociale. [Le Monde](#).

Intégration des immigrés : parler aussi des réussites. Le portrait de l'immigration en France que dresse *l'Insee* témoigne d'une rapide ascension sociale et d'une forte mixité des unions chez les descendants d'immigrés, aux antipodes des discours caricaturaux qui servent à justifier la xénophobie : [Le Monde](#).

Répression des migrations/violences policières. À l'occasion de la journée internationale contre les violences policières, La Cimade a présenté, dans son nouveau podcast, des récits de personnes étrangères victimes de graves violations de leurs droits humains imputables aux forces de l'ordre : [La Cimade](#).

Désinfox-Migrations. Le site d'information dispose d'une série de fiches sur des sujets de désinformation récurrents, à commencer par « *le mythe de la submersion* » : [Facebook Réseau Hospitalité](#).

Une école parisienne désaffectée occupée par de jeunes migrants, pour dénoncer le sort qui leur est fait. 150 à 200 réclament une mise à l'abri. Ils sont notamment accompagnés par l'association *Utopia56* qui demande que la présomption de minorité soit inscrite dans le droit français : [Le Monde](#).

À Paris, l'errance d'une famille exilée à la rue. Reportage sur [Infomigrants](#).

Se faire soigner ou vivre entouré.e de sa famille ? La Cimade dénonce les séparations de famille entre Mayotte et La Réunion dans le cadre d'évacuations sanitaires (EVASAN). Elle alerte sur les ruptures de lien entre l'enfant malade soigné/e à La Réunion et le parent resté à Mayotte dans le cas d'hospitalisations longues voire pire, de fin de vie : [La Cimade](#).

Mariama, ancienne sans-papier, se retrouve avec une retraite de 83 € par mois. Elle survit grâce à l'aide de son assistante sociale qui lui a permis d'obtenir l'allocation de solidarité aux personnes âgées. Elle refuse de voir les personnes immigrées « *trimmer jusqu'au cimetière* », estimant qu'elles sont les « *grandes oubliées* » de la réforme des retraites (Médiapart du 6 avril ; article de Nejma Brahim).

INFOS RÉGIONALES

À Nice, deux soirées sur l'expulsion des étrangers. Le 13 avril au Nomad Bar et le 14 avril aux Diabes Bleus, dans le cadre du Festival *Printemps des migrations*. Deux comédiens proposent un spectacle à partir de la chronique de récits d'audience « *le Tourniquet* ».

À Martigues, fête de l'hospitalité, samedi prochain. Voir ci-dessous le programme dans l'agenda.

INFOS MARSEILLE

Saint-Basile, le test concluant d'un squat conventionné. Salué par les pouvoirs publics et politiques, l'immeuble autogéré par des demandeurs d'asile a vu sa convention d'occupation prendre fin. Depuis près de deux ans, le bâtiment de cinq étages abritait une quarantaine de demandeurs d'asile grâce à une convention d'occupation signée avec l'Établissement Public Foncier, propriétaire de l'immeuble ([La Provence](#) et [La Marseillaise](#)).

Les demandes numérique de titres de séjour devant la justice. Plusieurs associations se sont rassemblées pour dénoncer les risques de la dématérialisation des demandes de titres de séjour et acter la procédure judiciaire : [La Cimade](#) et [La Provence, La Marseillaise, bfmvtv](#).

Le lancement de la nouvelle plateforme *De Quel Droit* a eu lieu mardi 15 mars 2023. Elle est un outil de partage de jurisprudences qui a pour objectif de favoriser l'accès au-x droit-s des personnes étrangères en France. Entièrement gratuit, il s'adresse à toute personne, qu'elle soit juriste, avocate, travailleuse sociale, bénévole d'association ou personne concernée.

Le navire "Avenir" se construit à Marseille. Imaginé grâce à des partenariats aux quatre coins de l'Europe, ce navire, premier bateau conçu pour le sauvetage de réfugié/es en haute mer, s'élabore à Marseille. Il doit être mis à l'eau en 2025 et être affrété par SOS Méditerranée : [La Provence](#).

LA VIE DE L'ASSOCIATION « RÉSEAU HOSPITALITÉ »

Campagne d'adhésion pour 2023. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont déjà apporté leur soutien à l'association ; il est encore temps d'adhérer (à partir de 5€ ou à titre gracieux pour les personnes ayant des difficultés financières) ; règlement de préférence par le biais du site « [hello asso](#) » (très fiable) ou bien par chèque, libellé au nom de « association Réseau Hospitalité », à envoyer à Jean-Pierre Cavalié, 25 vallon de la Rougrière 13240 Septèmes les Vallons.

« **Brunch** » des hébergeurs.euses/groupe de travail « **hébergement solidaire** » : Il a eu lieu samedi dernier ; peu de présent/es, mais des échanges de qualité. Le groupe de travail, avec la collaboration de la jeune volontaire en service civique (qui nous quitte à la fin du mois), est en train de terminer la synthèse des enquêtes et entretiens qui ont été effectués depuis septembre 2022. Il en ressortira des actions à mener en vue de développer l'hébergement.

Rencontre des « patron/nes solidaires » : un succès. Ce 28 mars, nous pensions être 30 ou 40 ; en fait 75 personnes s'étaient déplacées et plusieurs s'étaient excusées. 15 se sont inscrites pour faire partie du futur groupe local qui sera soutenu par un collectif associatif. Patricia Hyvernats et Yaya avaient fait le déplacement pour témoigner, et deux avocats marseillais nous ont dit le cadre légal et les ouvertures. Un film sera bientôt diffusé et un résumé envoyé.

CULTURE

Exposition, « la cité du Petit Séminaire », du 6 mars au 5 mai, au Centre de documentation en sciences sociales, La Vieille Charité, Marseille. Entrée libre ([centrenorbetelias.cnrs.fr](#)). Elle s'inscrit dans une exposition plus vaste « **S'ancrer à Marseille ; trois quartiers façonnés par les migrations** » : le quartier de Saint-Jérôme où des survivants arméniens se sont implantés ; la cité de La Rouvière, construite en 1962 pour accueillir des pieds-noirs ; et la cité du Petit Séminaire, bâtie à la même époque dans les quartiers Nord, pour loger des ménages souvent composés de migrants venant des anciennes colonies ([livret de l'expo](#)).

AGENDA

Samedi 8 avril, 11h30, Cercle de silence à Aix-en-Provence, place de la Rotonde à l'orée des Allées Provençales (voir [Millebabords](#)).

Samedi 8 avril, 14h00, fête de l'hospitalité à Martigues, MJC, Salle Jacques Prévert (voir [Millebabords](#)). 14h30 : Théâtre forum sur nos pratiques d'accueil, animé par Jean-Pierre Cavalié. 17h - Table ronde : « *Penser l'émancipation par l'espace* » animée par Celia Lamblin, Salle Prévert. Intervenant.es : Jean Pierre Cavalié, Réseau Hospitalité, Djamilia Haouach, collectif des habitants d'Air Bel, Alieu Jalloh, association des Usagers de la Pada.

Mercredi 19 avril, 17h 30, Cercle du Silence, Cours St-Louis (13001).

Mercredi 3 mai, de 14h30 à 17h, permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006 Marseille).

Samedi 1er et dimanche 2 juillet : forum régional de l'Hospitalité.

Samedi 23 septembre : le pape François sera à Marseille et prendra la parole sur les questions migratoires ([MadeinMarseille](#)).

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 29 mars et le 7 avril, l'association « *Réseau Hospitalité de Marseille* » a reçu 3 demandes d'hébergement concernant un couple avec un bébé et deux jeunes hommes.

Si avec un groupe d'amis ou de voisins, habitant tous dans le même coin, vous êtes tenté(e) par l'hébergement d'un demandeur d'asile, n'hésitez plus ! La constitution d'un groupe local d'hébergeurs est une solution simple qui permet d'alléger grandement la « charge » d'un seul hébergeur : les séjours des demandeurs d'asile sont courts, la présence du groupe est rassurante. Rejoignez donc le réseau des hébergeurs solidaires ! Pour de plus amples informations : contact@reseauhospitalite.fr